

# Inscriptions scolaires Ecole de Segny

Pour la rentrée de septembre 2021



Afin de préparer la rentrée 2021, les inscriptions à l'école vont démarrer à partir du  
**Lundi 1<sup>er</sup> Mars 2021**

## Dans quel cas faut-il inscrire votre enfant à l'école ?

- Soit il entre en petite section de maternelle (enfants nés en 2018)
- Soit vous êtes nouveaux arrivants et suite à votre déménagement sur la commune, votre enfant va intégrer l'école  
(Si votre enfant est déjà inscrit à l'école, il n'y a pas de démarche à faire)

## Deux étapes sont indispensables pour valider l'inscription

### Etape 1. Inscription administrative auprès de la mairie sur rendez-vous

#### Horaires d'ouverture de la mairie:

Lundi Mardi Mercredi Vendredi:

8h30 – 12h00

Jeudi:

9h30 – 12h00

13h30 – 18h00

Fiche inscription disponible sur <https://www.segny.fr>

Tél. 04 50 41 60 68

Mail. [accueil@segny.fr](mailto:accueil@segny.fr)

### Etape 2. Admission auprès de la direction de l'école

Sur rendez-vous avec le certificat d'inscription remis par la mairie.

Les lundis et mardis

Mail: [ce.00101071@ac-lyon.fr](mailto:ce.00101071@ac-lyon.fr) Tél: 04 50 41 64 63

## Pièces justificatives

- ✓ Fiche inscription disponible sur <https://www.segny.fr>
- ✓ Le livret de famille ou acte de naissance
- ✓ Pièce d'identité du représentant légal procédant à l'inscription
- ✓ Un justificatif de domicile de la famille (facture EDF, loyer .....) de moins d 3 mois
- ✓ Le carnet de vaccination ou attestations des vaccinations obligatoires
- ✓ Certificat de radiation de l'école précédente (lorsque l'enfant a déjà été scolarisé)
- ✓ En cas de séparation ou divorce, fournir une copie du jugement



Une réunion d'informations aura lieu fin juin 2021 pour les parents des élèves de  
**Petite section nouvellement inscrits.**

